

ACTUALITÉ

Page 2

■ **En bref**

DOCTRINE

Page 3

■ **Immobilier**

Patrice Battistini

Le seuil maximal de consommation d'énergie finale du critère de performance énergétique caractérisant le logement décent est fixé

(D. n° 2021-19, 11 janv. 2021)

JURISPRUDENCE

Page 4

■ **Droit électoral**

Jean-Pierre Camby

Des « circonstances exceptionnelles » aux « circonstances de l'espèce » : l'abstention, facteur d'annulation ? Le report, facteur de participation ? (Cons. const., 17 juin 2020 ; 2 espèces et CE, 15 juill. 2020)

CULTURE

Page 19

■ **Bibliographie**

Céline Slobodansky

Hollywood ou le prix de la gloire

DOCTRINE

Immobilier

Le seuil maximal de consommation d'énergie finale du critère de performance énergétique caractérisant le logement décent est fixé ^{159k3}

Patrice BATTISTINI, docteur en droit, directeur et responsable d'agence, formateur et enseignant en immobilier

Présentation du décret n°2021-19 du 11 janvier 2021 relatif au critère de performance énergétique dans la définition du logement décent en France métropolitaine.

D. n° 2021-19, 11 janv. 2021

Afin de lutter contre les quelques 90 000 logements locatifs considérés comme des passoires thermiques, l'article 17 de la loi n° 2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat modifie l'article 6 de la loi de 1989 pour intégrer, dans les caractères du logement décent, le critère de la performance énergétique.

Ainsi, en ce qui concerne le seuil de performance, il est désormais prévu que le bailleur est tenu de remettre au locataire

un logement décent répondant à un critère de performance énergétique minimale désormais « défini par un seuil maximal de consommation d'énergie finale par mètre carré et par an », à compter d'une date fixée par décret, et au plus tard le 1^{er} janvier 2023.

C'est chose faite avec le décret n° 2021-19 du 11 janvier 2021 relatif au critère de performance énergétique dans la définition du logement décent en France métropolitaine, qui modifie le décret n° 2002-120 du 30 janvier 2002 relatif aux caractéristiques du logement décent.

Suite en p. 3

Édition quotidienne d'Actu-Juridique

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces-pa@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

Gazette du Palais

Accueil client
annonces-gp@lextenso.fr
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces-qj@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

la loi

annonces-jll@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 42 34 52 34